



## Les rivières du sous-bassin : 17 ème épisode



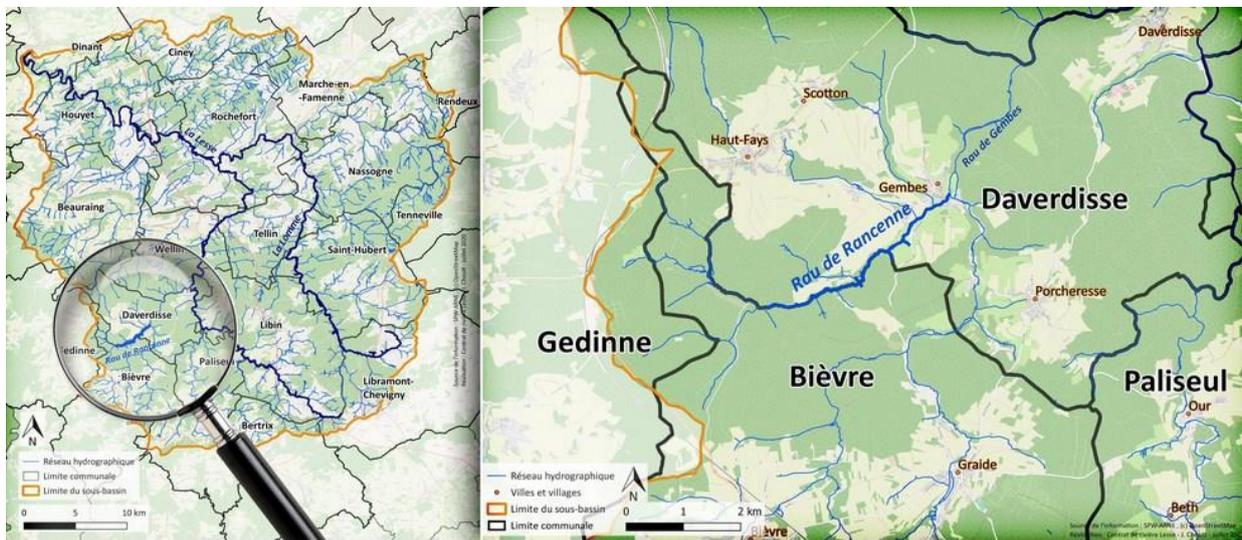
CONTRAT DE RIVIÈRE LESSE ASBL · VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2020 · TEMPS DE LECTURE ESTIMÉ : 5 MINUTES

**La Lettre R est à l'honneur aujourd'hui :**

### **Rancenne (ruisseau de).**

*Rancen(n)e (ruisseau de), en wallon lu Rancène. Pour cet hydronyme, qui est aussi un nom de commune proche de Givet (département des Ardennes), on dispose exceptionnellement d'une forme très ancienne, « Provisiacas [Proisy] usque in Cransinam » dans une charte de Stavelot de 770-779, pour laquelle J. HALKIN et C.-G. ROLAND postulent une faute de copiste pour le c- initial. Ce ruisseau est évoqué aussi dans un document de 1773, sans que le nom ne soit cité explicitement : « au ruisseau qui vient de Birgeay qui fait la séparation entre le ban de Gembes et celui de Graide » (Toponymes de Gembes, p. 156). Georges DARTOIS évoque également des formes anciennes orthographiées « Ransinne » ou « Rancine ». Albert CARNOY voit dans le toponyme Rancenne un dérivé du germanique \*hramusa, ail, donc le "ruisseau aux aulx". On mentionnera que le ruisseau est parfois désigné dans les archives d'ancien régime par le terme générique de « mère de l'eau » (1717 et 1792).*





D'une longueur de 5km, le ruisseau de Ranceenne, est formé par le ruisseau de la Vieille Eglise et du ruisseau du Pré aux Trembles. Il fait office de limite communale entre la commune de Bièvre (province de Namur) et la commune de Daverdisse (province de Luxembourg) sur une partie de son parcours. Il se jette en berge gauche dans l'Almache (voir le 1er numéro de notre feuilleton) à Gembes.



Sur une partie de la vallée du ruisseau de Ranceenne, subsistent des prairies humides dont l'intérêt biologique se traduit par la présence du cuivré de la bistorte (*Lycaena helle*), un papillon rare et légalement protégé en Région wallonne.



Au départ de Gembes, la promenade de 7km « Le maquis » (Sur la carte de promenades « DAVERDISSE » publiée par le Syndicat d'Initiative de Daverdisse : Promenade G4 balisage : rectangle rouge) vous permettra de suivre le ruisseau sur quelques centaines de mètres et de découvrir le site du Monument du Maquis qui rappelle qu'en cet endroit eu lieu en 1944 la bataille de Graide.



Le Rancenne au niveau du monument du Maquis.

Chaque année, le premier dimanche de septembre, le site du Monument du Maquis accueille la commémoration de la bataille de Graide. Le 1er septembre 1944, quelques jours avant la libération de la Belgique par les Alliés, une quarantaine de maquisards furent encerclés par les soldats Allemands. Un terrible combat de plusieurs heures verra quinze des maquisards périr sous les balles, le restant du groupe parvenant à s'échapper. C'est en leur mémoire que fut érigé le monument dressé sur un rocher surplombant la vallée de la Rancenne.

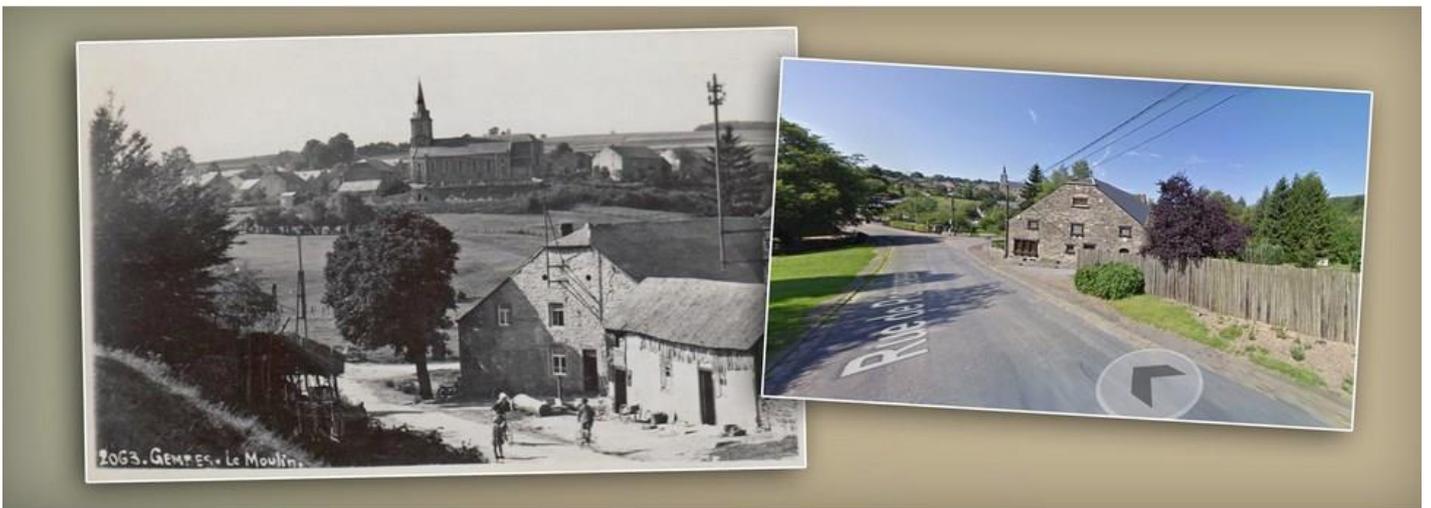


Pour découvrir le récit détaillé de cette journée tragique, n'hésitez pas à vous rendre à l'adresse suivante : <https://sites.google.com/site/resistancecouvin/visite-d-un-maquis/maquis-de-graive-5-c-5>



Ruisseau de la Vieille Eglise: cet affluent du Rancenne a vu 2 obstacles à la libre circulation des poissons levés grâce au Projet FEP (Fond Européen pour la Pêche).

A Gembes, peu avant la confluence avec l'Almache, le ruisseau de Rancenne alimente en énergie hydraulique le Moulin de Gembes, aujourd'hui habitation privée.



Le moulin de Gembes, avant-après : A gauche, une carte postale du début du 20ème siècle (Source: Delcampe.net) et à droite, une capture d'écran de Google Street View. Si les lieux ont changé, que dire de la technologie...

Enfin, nous vous rappelons notre petit défi : lors de vos balades, lorsque vous croiserez un cours d'eau, ouvrez grand les yeux pour repérer au détour d'un pont, d'une passerelle, un panneau hydronymique comme ceux illustrant ces articles. Un beau sourire, un selfie et postez une photo de vous posant à côté du dit panneau.



---

*Respectez les rivières,  
n'y jetez rien,  
contemplez-les  
&  
protégez-les !*

---

***& N'hésitez pas à partager !***

Sources et liens :

- « Les cours d'eau du bassin de la Lesse et de la Lomme. Leur explication étymologique. » HS de la revue du Cercle d'Histoire et de Traditions de Libin – Jean Germain, Bruno Marée, Jean-Claude Lebrun. 2013
- <http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6>
- <https://sites.google.com/site/resistancecouvin/visite-d-un-maquis/maquis-de-graive-5-c-5>

